

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2014

MODERNISATION PRESSE - (N° 2224)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC46

présenté par
M. Françaix, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, substituer au mot : « celui-ci », les mots : « le conseil ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.